



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020 A 20 HEURES 30

**Étaient présents :** Sabine DOMS, Nathalie RICHON, Laure BERNARD, Denis QUEILLE, Frédéric GUITON, Jean-Paul BOISSARD, Philippe BILLET, Frédéric BON, Rémy PLISSONNIER, Jean-Pierre JAUNET

**Absents excusés :** Cyril CAVILLON

**Secrétaire :** Laure BERNARD

- **Vote des 4 taxes :** Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents de voter les 4 taxes pour l'année 2020 comme suit :

Taxe foncière (bâti) :	9.11%	Produit attendu :	19 760 €
Taxe foncière (non bâti) :	27.61%	Produit attendu :	17 753 €
CFE :	11.63%	Produit attendu :	680 €

**TOTAL : 38 193€**

- **Vote du budget primitif communal pour l'année 2020**

Fonctionnement : 421 782€

Investissement : 52 761€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte le budget primitif avec 9 voix pour et 1 abstention.

- **Vote du budget primitif pour la régie de transport pour l'année 2020**

Fonctionnement : 12 076€

Investissement : 0€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte le budget primitif pour le transport avec 9 voix pour et 1 abstention.

- **Facturation du bus pour le troisième trimestre :** Suite au confinement, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de ne pas facturer le transport scolaire pour le troisième trimestre.

- **Tarifs cantine et bus pour l'année scolaire 2020/2021 :**

Cantine : Repas pris 4 jours par semaine : 4.90€

Repas si l'enfant mange entre 1 à 3 jours par semaine : 5.10€

Repas occasionnels : 5.50€

Bus : Forfait de 27€ par enfant. Gratuit à partir du 3<sup>ème</sup> enfant.

- **RODP**

La commune perçoit la redevance d'occupation du domaine public communal par Enedis, GRDF et le SYDESL.

- **Avenir du CCAS : 4 volontaires sont recherchés pour former le bureau du CCAS** (réunion prévue le 29 juin 2020)

- **Modification du tableau des effectifs** : Suite au départ en retraite de Mme HERBEY Françoise, il convient de revoir l'organisation du travail du personnel à l'école.
- **Mise en place de la prime exceptionnelle aux agents de la fonction publique territoriale** : le Conseil municipal souhaite réfléchir à la mise en œuvre d'une prime pour les agents ayant travaillé durant le confinement.
- **Signature d'une potentielle convention avec la commune de Diconne** afin de prévoir une mise à disposition de certains personnels entre les deux communes.
- **Recensement 2021** : Un recensement de la population doit avoir lieu en 2021. Le Conseil municipal réfléchit à quel agent recenseur la tâche sera confiée.
- Questions et informations diverses :  
Devis : Un devis pour un défibrillateur est proposé.  
Devrouze Association : Monsieur Guy LIMOGES est venu présenter Devrouze Association aux membres du Conseil municipal.

**Toute personne souhaitant rejoindre Devrouze Association pour participer à l'organisation des animations de la commune est la bienvenue !**

LE MAIRE,  
Sabine DOMS

